

Vicard fait un don de plus de 14 000 €

14 200 € ont été récoltés lors d'une vente aux enchères organisée par la tonnellerie Vicard lors de la 20^e édition de la Fête du cognac. L'intégralité de la somme sera reversée à l'association Fraineau.

■ Estelle Bescond
e.bescond@reussir.fr

Partenaire « XO » de la Fête du cognac et fidèle depuis le début en 1998, la tonnellerie Vicard a voulu marquer le coup pour ce 20^e anniversaire. Chaque année, quelques-uns de ses tonneliers fabriquent plusieurs barriques sur les trois jours de festival face aux visiteurs. « Les fûts créés lors de ces démonstrations n'étaient pas vraiment valorisés. Cette année, ce sont les 20 ans de la Fête du cognac alors c'était le bon moment de faire un cadeau », explique Georges Milcan, directeur commercial chez Vicard dont les résultats financiers augmentent depuis trois ans.

La tonnellerie a choisi de vendre ces fûts lors d'une vente aux enchères à laquelle 215 personnes – des clients et partenaires invités - ont assisté le jeudi 27 juillet au soir. Tous les bénéfices seront reversés à l'association Fraineau qui accompagne les enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle. « Le parcours de



Georges Milcan et Jean-Charles Vicard quelques heures avant le début des ventes aux enchères.

Vicard est lié aux associations régionales notamment au travers du rugby. C'est assez logique pour nous de nous ouvrir à d'autres associations locales. L'association Fraineau nous a plu par son projet et l'aide qu'elle apporte à ces enfants et adolescents. La ville de Cognac nous a permis d'exister, c'est un

juste retour des choses pour remercier ce territoire », précise Georges Milcan.

Remise en jeu des lots

Les trois lots, dont la valeur a été estimée à 2 500 € minimum chacun, se composaient de barriques et d'un cadeau

supplémentaire tel que des bouteilles de vins américains apportées par Georges Milcan, un repas pour deux personnes à La Ribaudière ou une nuit d'hôtel à Royan pour deux personnes. Leur mise à prix démarrait à 1 000 €. Le premier a été acheté pour 2 400 €, le second pour 3 300 € et le der-

nier pour 3 800 €. Cette vente a donc permis de récolter 9 500 €, une somme arrondie par Vicard à 10 000 €. Mais, avec la volonté de réunir encore un peu d'argent pour l'association, les premiers acheteurs ont décidé de remettre en jeu une partie de leur lot: le repas à la Ribaudière a été racheté pour 1 600 €, une barrique de 400 litres grain fin pour 1 400 € et un autre fût de 350 litres gros grain pour 1 200 €.

À la fin de la soirée, dans l'enceinte de la Fête du cognac à l'espace Ugni blanc, 14 200 € ont ainsi été récoltés grâce à cette vente aux enchères de barriques « édition limitée 20 ans de la Fête du cognac » menée par Maître Gérard Tasset. Cette somme devrait servir à financer une partie de la rénovation des infrastructures de l'association Fraineau et améliorer la qualité de vie de ses pensionnaires (achat de matériel informatique spécialement dédié aux personnes atteintes d'autisme ou organisation de voyages éducatifs à des enfants souffrant de déficience intellectuelle).

Nouveau secrétaire général des JA Nouvelle-Aquitaine

Le conseil d'administration JA Nouvelle-Aquitaine a élu récemment Julien Rouger secrétaire général de leur syndicat. Il remplace Guillaume Mandin qui a souhaité mettre fin à ses responsabilités pour des raisons personnelles.

Julien, 28 ans, est agriculteur à Chermignac (17) en viticulture et bovin viande. Titulaire d'un BTS viticulture-oenologie, et après quelques années de salariat, il s'est installé en EARL avec son père, associé non-exploitant. Son frère Nicolas s'appête à le rejoindre sur l'exploitation.

Ses 95 ha de prairies et cultures (blé, orge, pois, maïs) lui permettent d'assurer l'alimentation de son troupeau : un cheptel de 65 mères Charolaises.

Pour la partie viticole, avec 10 ha de vignes, il produit du cognac pour le négoce et vend à



la bouteille pineaux, cognacs, vins de pays, liqueurs, jus de raisin... en vente directe à la ferme et en magasins de producteurs.

Après avoir été président de canton en 2014, mandat pendant lequel il avait la charge

d'organiser la Fête départementale de la Terre, Julien a pris goût à l'engagement syndical et rapidement pris en charge les dossiers viande bovine et installation.

Parallèlement, afin d'accroître compétences et connaissances, il devient secrétaire général du Groupement de défense sanitaire 17.

Président des JA Charente-Maritime et administrateur JA Nouvelle-Aquitaine depuis sa création, en avril 2016, Julien participe aux nombreux défis que veut relever l'équipe : Fête de la terre régionale, reconquête de partenariats, accompagnement à l'installation...

Huile de noix du Périgord : consultation publique

Lors de sa séance du 29 juin, le Comité national des appellations laitières, agro-alimentaires et forestières de l'Inao a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire géographique de la future appellation d'origine susmentionnée. Ce projet d'aire géographique concerne 631 communes réparties sur les départements de l'Aveyron, la Charente, la Corrèze, la Dordogne, le Lot et le Lot-et-Garonne. La liste des communes proposées est consultable sur www.inao.gouv.fr à la rubrique suivante :

Espace-professionnel-et-outils/Suivi-des-demarches/Consultations-publiques-des-projets-d-aires-geographiques-ou-parcellaires-delimitées-des-AOC-et-IGP

La consultation se déroulera du 28 août au 28 octobre 2017 inclus. Pendant ce délai, et conformément à la directive Inao-Dir-2015-03, toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime dans le dossier pourra formuler des réclamations auprès de l'Inao par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Inao, 52 Place Jean Moulin, 81600 Gaillac.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 28 octobre 2017, le cachet de la poste faisant foi. Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus au site Inao susnommé aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Feu de paille et de foin à Pleuville

Le mardi 1^{er} août, un incendie s'est déclenché dans un bâtiment agricole de 1 000 m² appartenant à Benoît et David Fontenau, éleveurs laitiers et allaitants à Pleuville. Plusieurs tonnes de paille et de foin ont été détruites, ainsi qu'un tracteur et une pailleuse. Les 80 vaches limousines présentes dans la stabulation mitoyenne au bâtiment en feu ont été évacuées à temps. Une vingtaine de pompiers étaient encore sur place les jours suivants pour surveiller le foyer, où le stock continuait à se consumer, et prévenir un risque sur un autre bâtiment proche abritant des vaches.